

[Se connecter](#)[S'abonner](#)

Association pour les Nations Unies > Posts > Bulletin | avril-mai 2026

Bulletin | avril-mai 2026

1er juin 2026



Bulletin d'information | avril-mai 2026

[Télécharger le PDF](#)

Chers membres et sympathisant(e)s,

À l'Association pour les Nations Unies (APNU), notre mission est de tisser des liens entre nos membres et les Nations Unies. Grâce à votre soutien, nous continuons à éclairer et mobiliser notre communauté sur les enjeux internationaux. Découvrez des articles et des mises à jour essentielles qui promettent d'enrichir votre connaissance des actions de l'ONU dans le monde. Pour tout commentaire ou suggestion, n'hésitez pas à nous contacter secretaire@apnu.be.

Pour un meilleur confort de lecture, nous vous conseillons de consulter la version en ligne ("Read Online", en haut de ce mail) ou pdf.

DANS CETTE ÉDITION...

[A LA UNE](#)

1. Israël et le droit international : des mouvements citoyens et des condamnations internationales
2. Processus de sélection du prochain Secrétaire Général des Nations Unies : état des lieux.



3. "Il faut sauver le multilatéralisme" - Tribune de Pedro Sanchez, Premier Ministre espagnol, dans le Monde Diplomatique

ARTICLES THEMATIQUES

1. Le Conseil de Sécurité et le conflit en Iran
2. Rapport OMM-FAO sur l'avenir de l'agriculture face aux chaleurs extrêmes
3. "Pandémie numérique": les Nations Unies mettent en garde contre les risques de paralysie générale des systèmes interconnectés.
4. 2026 : une année difficile pour l'aide au développement

LA PAROLE A APNU JEUNES

1. La Force intérimaire des Nations unies au Liban (FINUL) et l'escalade militaire au Liban du Sud

RETOUR SUR EVENEMENTS

1. Staffan de Mistura à Saint-Louis
2. Le concours d'éloquence d'APNU Jeunes
3. APNU Jeunes dans les écoles

EVENEMENTS A VENIR

1. Conférence sur le rôle de la FINUL : un évènement commun du GRIP et de l'APNU
2. Edition 2026 de la Quinzaine de la solidarité
3. Conférence et colloque d'Amnesty international sur la justice pénale internationale les 3 et 4 juin
4. Exposition 80 Years United Nations

A LA UNE





Israël et le droit international : des mouvements citoyens et des condamnations internationales

Depuis longtemps les Nations Unies, face à la situation à Gaza et en Cisjordanie, dénoncent les violations par Israël du droit international et du droit international humanitaire, notamment les violations par Israël des règles concernant la protection des civils, le principe de proportionnalité des opérations militaires et l'accès à l'aide humanitaire. De nombreuses voix s'élèvent à nouveau en Europe pour demander l'application de sanctions contre Israël, en particulier la suspension de l'accord de coopération entre l'UE et Israël.

Plus de 350 anciens ministres, diplomates et hauts responsables européens ont signé une tribune dénonçant la position, jugée trop passive, de l'Union européenne face à Israël ainsi que les divisions entre les Etats membres. Les violations systématiques par Israël du droit international et des droits des Palestiniens, notamment à travers l'occupation des territoires, contreviennent aux principes mêmes sur lesquels repose l'accord d'association entre l'UE et Israël, estiment les signataires. Ils appellent donc l'Europe à prendre des mesures concrètes, en particulier la suspension de cet accord et des mesures politiques et économiques plus fermes.

[Lien](#) vers la lettre ouverte publiée dans la LB

Par ailleurs, une initiative citoyenne européenne (ICE) en faveur de la suspension de l'accord de coopération UE Israël a recueilli le 14 avril 1 million de signatures, ce qui devrait amener la Commission européenne à la prendre en considération

Mais l'Union européenne reste profondément divisée : certains pays (comme l'Espagne, la Belgique ou l'Irlande) poussent à des mesures plus fermes, tandis que d'autres (notamment l'Allemagne ou l'Italie) s'y opposent. Résultat : malgré la pression citoyenne et politique, l'accord de coopération restera en vigueur jusqu'à nouvel ordre. La suggestion de commencer par l'adoption de mesures européennes contre les produits israéliens issus des colonies n'a pour le moment pas été adoptée. L'UE s'est, a minima, mise d'accord sur l'application de sanctions à l'égard de colons violents et des organisations auxquelles ils appartiennent.



- **Le Haut-Commissaire aux droits de l'homme de l'ONU dénonce une récente loi israélienne sur la peine de mort discriminatoire envers les Palestiniens**

Le Haut-Commissaire, Volker Türk réclame, l'abrogation immédiate d'une loi votée par la Knesset le 30 mars dernier, instaurant la peine de mort pour les Palestiniens reconnus coupables d'attaques meurtrières en Cisjordanie occupée. Son champ d'application exclut des crimes similaires commis par les colons israéliens.

La loi prévoit des exécutions rapides (90 jours après la condamnation) et exclut toute possibilité de recours, ce qui contrevient aux normes internationales de régularité de la procédure et de protection des condamnés

Le Haut-Commissaire accuse Israël de franchir une ligne rouge juridique et morale. Il dénonce une loi « profondément discriminatoire » qui ouvre la voie à des erreurs judiciaires irréversibles et pourrait constituer un crime de guerre si elle est appliquée dans les territoires palestiniens occupés. Il avertit aussi qu'un autre projet de tribunal militaire spécial, destiné à juger uniquement les crimes palestiniens liés au 7 octobre 2023, instaurerait une justice à deux vitesses gardant hors de portée les crimes commis par les Israéliens.

Le message du Haut-Commissaire est sans ambiguïté : une justice sélective n'est pas la justice, et la peine de mort appliquée de manière discriminatoire constitue une violation majeure du droit international.

Voir : L'ONU appelle Israël à abroger une loi sur la peine de mort ciblant les Palestiniens

[Lien vers l'article](#) complet

Christine Van Nieuwenhuyse



© Getty Images via AFP

Processus de sélection du prochain Secrétaire
Général des Nations Unies :
état des lieux.



Trois femmes, deux hommes, de nouvelles candidatures encore possibles jusqu'à la dernière minute et un Conseil de sécurité qui délibérera à huis clos : la course à la succession du Secrétaire général des Nations Unies entre dans une phase décisive.

Derrière ce processus se dessinent les grandes fractures du monde actuel : rivalités géopolitiques, crise du multilatéralisme, revendications de représentation régionale et appel inédit à nommer enfin une femme à la tête de l'ONU après 80 ans d'existence.

Pour en savoir plus[Lien vers l'article](#) complet

Myrta Kaulard



©Spanish PM Pedro Sanchez

"Il faut sauver le multilatéralisme" - Tribune de Pedro Sanchez, Premier Ministre espagnol, dans le Monde Diplomatique

Dans le Monde Diplomatique d'avril 2026, le Premier Ministre espagnol, Pedro Sanchez, publie un plaidoyer vigoureux en faveur d'un ordre international basé sur des règles et du multilatéralisme. *"Le multilatéralisme, ce n'est pas un idéal abstrait, c'est une réalité quotidienne"*, qui a permis à l'humanité d'avancer dans tous les domaines et le monde a besoin d'une coopération globale pour affronter de nouveaux défis : changement climatique, migrations, maîtrise de l'intelligence artificielle...

Rompre avec les règles multilatérales, avance Pedro Sanchez, ne profite qu'à quelques uns. Jouer l'apaisement et ne pas les défendre fermement, c'est aussi contribuer à leur érosion.

Certes, le système multilatéral a ses faiblesses : il est insuffisamment représentatif, ses normes sont appliquées sélectivement et il se trouve souvent dans l'incapacité de les faire respecter.

Des réformes seront nécessaires notamment pour adapter le Conseil de sécurité aux rapports de puissance du 21^e siècle, donner aux pays du Sud Global leur place et leur voix dans les instances internationales qui prennent des décisions les concernant, renforcer les moyens de contrôle et de coercition des institutions chargées de la sécurité mondiale.

"Il faut envisager la crise actuelle non comme un déclin inévitable du multilatéralisme, mais comme une épreuve permettant de tester notre détermination à le rénover" conclut le Premier



ARTICLES THÉMATIQUES



© Reuters/Stringer

L'ONU et le conflit en Iran

Face à l'attaque conjointe des Etats-Unis et d'Israël contre l'Iran et au blocage du détroit d'Ormuz, l'ONU peine à jouer son rôle de garant de la paix et de défenseur du droit international. Comme pour le conflit en Ukraine, le Conseil de sécurité, entravé par les vetos américain, russe et chinois, ne peut exercer ses prérogatives qu'à la marge. Le Secrétaire général multiplie les appels à la désescalade et aux négociations et s'emploie à attirer l'attention sur les conséquences dramatiques du conflit pour les populations, particulièrement les plus démunies, dans la région et dans le monde.

[Lien vers l'article complet](#)

Bénédicte Frankinet



L'impact des vagues de chaleur extrême sur les systèmes agroalimentaires - rapport conjoint FAO/OMM

Selon un rapport conjoint de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) et de l'Organisation météorologique mondiale (OMM), les vagues de chaleur extrême menacent les moyens de subsistance, la santé et la productivité de plus d'un milliard de personnes. Ce rapport a été publié à l'occasion de la Journée de la Terre, le 22 avril, afin de mettre en lumière les interconnexions entre l'évolution du climat, la

La fréquence, l'intensité et la durée des épisodes de chaleur extrême ont fortement augmenté ces 50 dernières années, et les risques pour les systèmes agroalimentaires et les écosystèmes devraient s'aggraver considérablement à l'avenir, selon le rapport intitulé *Extreme heat and agriculture* (Chaleur extrême et agriculture). Le rapport décrit les aspects scientifiques de la chaleur extrême, les vulnérabilités, les impacts observés et prévus sur l'agriculture et les stratégies d'adaptation. Il contient des études de cas et formule des recommandations de politique générale.

Impact sur les plantes, les animaux, les poissons, les forêts et les êtres humains

Les répercussions des épisodes de chaleur extrême dépendent du moment et du lieu où ceux-ci se produisent.

Pour les espèces d'élevage les plus courantes, le stress commence au-delà de 25 °C, et à une température légèrement inférieure pour les poulets et les porcs, qui ne peuvent pas se refroidir par la transpiration.

Les poissons peuvent souffrir d'insuffisance cardiaque alors qu'ils luttent pour maintenir une fréquence respiratoire élevée dans des eaux où les épisodes de chaleur extrême entraînent une baisse des niveaux d'oxygène dissous. Selon le rapport de l'OMM sur l'état du climat mondial en 2025, plus de 90 % de la surface des océans a connu au moins une vague de chaleur marine en 2025.

Pour la plupart des grandes cultures, les baisses de rendement commencent à se produire au-delà de 30 °C, et à une température légèrement inférieure pour certaines cultures comme la pomme de terre et l'orge. Enfin, il existe une corrélation étroite entre les vagues de chaleur et les feux de forêt, avec des saisons d'incendies plus longues et plus intenses.

La chaleur extrême pèse aussi lourdement sur les travailleurs agricoles. Selon le rapport, le nombre de jours par an où il fait tout simplement trop chaud pour travailler pourrait atteindre 250 dans une grande partie de l'Asie du Sud, de l'Afrique subsaharienne tropicale, ainsi que dans certaines régions d'Amérique centrale et d'Amérique du Sud.

La chaleur extrême représente un danger non seulement du fait de ses effets directs, mais aussi car elle amplifie le risque de stress hydrique, de sécheresses éclair due à une hausse rapide de la température et de feux de forêt, et favorise la propagation de parasites et de maladies.

Principales recommandations



climatique, l'ajustement des périodes de plantation et la modification des pratiques de gestion, afin de protéger les cultures et les activités agricoles des effets de la chaleur extrême.

Les systèmes d'alerte précoce constituent un outil particulièrement important pour aider les agriculteurs à s'adapter aux épisodes de chaleur extrême.

Toutes les catégories d'options d'adaptation reposent sur l'accès aux services financiers (transferts de fonds, régimes d'assurance et systèmes de paiement, régimes de protection sociale réactifs face aux chocs, etc.).

«Pour protéger l'agriculture future et garantir la sécurité alimentaire mondiale, il faudra non seulement renforcer la résilience des exploitations agricoles, mais aussi faire preuve de solidarité internationale et de volonté politique collective afin de mutualiser les risques et de rompre résolument avec un avenir à fortes émissions», indiquent les auteurs du rapport.

André Hupin



© PMA/Ricardo Franco

2026 : une année difficile pour l'aide au développement

Selon les statistiques publiées par l'OCDE le 9 avril dernier, 2025 a connu une baisse sans précédent de l'aide publique au développement (APD). En une seule année, l'aide internationale a chuté de 23,1%, soit 174,3 milliards de dollars, la plus forte baisse annuelle jamais enregistrée. Celle-ci s'inscrit dans une tendance déjà amorcée en 2024 et ramène de 10 ans en arrière le niveau de l'aide au développement, soit l'équivalent de celui de 2015, année du lancement des ODD.

Ce recul s'explique principalement par des coupes budgétaires massives dans plusieurs grands pays donateurs, notamment les Etats Unis, responsables à eux seuls d'une large part de la diminution globale, et d'autres puissances économiques comme l'Allemagne, le Royaume-Uni, la France et le Japon. La Belgique n'échappe pas à cette tendance, avec une diminution de son aide estimée à environ 21%

Les perspectives à court terme ne sont pas plus rassurantes. L'OCDE anticipe une baisse supplémentaire de 5,8% de l'APD en 2026, dans un contexte de tensions budgétaires et de fortes incertitudes politiques dans les pays donateurs. La crise actuelle de l'aide



Quelles en sont les conséquences ?

La baisse mondiale de l'APD pourrait entraîner d'ici 2030 plus de 22 millions de décès en principe évitables, dont plus de 5 millions chez les enfants de moins de 5 ans. Dans les écoles, l'impact est tout aussi alarmant : 6 millions d'enfants risquent d'être déscolarisés d'ici 2026, un chiffre équivalent à l'ensemble des élèves des écoles primaires d'Allemagne et d'Italie réunies. Les coupes budgétaires affecteront principalement la santé et l'alimentation dans les pays les plus pauvres.

Cette chute de l'aide internationale risque de compromettre des décennies de progrès en matière de lutte contre la pauvreté et les inégalités. Certains pays d'Afrique subsaharienne, où l'aide internationale finance jusqu'à 50% du système de santé, pourraient se voir obligés de mettre fin aux campagnes de vaccination, d'interrompre les traitements contre le VIH, la tuberculose et le paludisme, et de devoir fermer les postes de santé dans les zones rurales.

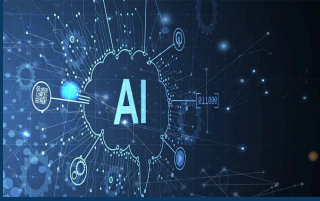
Les agences humanitaires voient, elles aussi, leurs budgets diminuer et perdent près de 35,8 % de leurs financements. En conséquence de nombreux programmes sont obligés de fermer : l'ONU prévoit d'aider en 2026 des dizaines de millions de personnes de moins qu'auparavant. [Lien vers l'implication concrète pour une agence humanitaire](#)

Conséquence de la guerre en Iran

Le blocage du détroit d'Ormuz lié à la guerre en Iran risque aussi d'avoir des conséquences dramatiques sur la pauvreté dans le monde. D'une part, il provoque une explosion des coûts logistiques et de transport pour les organisations humanitaires — un risque déjà signalé par Tom Fletcher, Secrétaire général adjoint des NU pour les affaires humanitaires, en mars dernier. D'autre part, il perturbe l'approvisionnement en composants nécessaires à la fabrication des engrais, au moment même où les semis vont débuter dans de nombreuses régions du monde.

Selon les projections de la FAO, Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture, les rendements céréaliers pourraient chuter de jusqu'à 50 % dans plusieurs grandes régions africaines au cours de la prochaine saison agricole. De son côté, le Programme alimentaire mondial estime que cette crise des engrais pourrait plonger 45 millions de personnes supplémentaires dans une situation d'insécurité alimentaire aiguë, voire provoquer des famines localisées dans des zones déjà très vulnérables comme le Sahel, la Somalie ou le Soudan.





“Pandémie numérique”: les Nations Unies mettent en garde contre les risques de paralysie générale des systèmes interconnectés.

Un récent rapport des Nations Unies alerte sur les graves menaces en cascade qui pèsent sur les systèmes numériques interconnectés, dont sont devenues dépendantes la plupart de nos sociétés et de nos institutions. Une panne générale d’Internet par exemple suffirait à bloquer les paiements, à priver les hôpitaux de données essentielles et à paralyser les réseaux d’urgence. Le rapport évoque une *“pandémie numérique”*.

Cette étude, réalisée conjointement par l’Union internationale des Télécommunications, le Bureau des Nations Unies pour la prévention des catastrophes et Sciences-Po Paris met en lumière les insuffisances de la prise de conscience et le manque de préparation face à ces nouveaux risques multidimensionnels. Les scénarios catastrophes, résultats de catastrophes naturelles ou d’actions malveillantes ne relèvent pourtant pas de la science-fiction.

Les auteurs du rapport plaident en conséquence pour un renforcement de la coopération internationale sur l’évaluation et la compréhension de ces risques ainsi que sur la réponse à y apporter, et dans ce contexte, pour l’établissement d’une cartographie des systèmes interconnectés et des risques auxquels ils sont exposés.

[→ Lien vers l'article complet](#)

Bénédicte Frankinet

PAROLE A APNU JEUNES



La Force intérimaire des Nations unies au



La Force intérimaire des Nations unies au Liban (FINUL) a de nouveau tiré la sonnette d'alarme après plusieurs incidents récents visant ses positions dans le sud du Liban, dans un contexte de tensions persistantes entre Israël et le Hezbollah. Alors que les échanges de tirs et les opérations militaires se poursuivent le long de la Ligne bleue, l'ONU craint une détérioration supplémentaire de la situation sécuritaire dans une région déjà fragilisée par des mois d'escalade.

Dans plusieurs communiqués, la FINUL a rappelé que toute attaque contre le personnel onusien constitue une violation du droit international et compromet les efforts de stabilisation menés depuis des décennies au Liban-Sud. La mission appelle régulièrement l'ensemble des acteurs à faire preuve de retenue et à respecter les engagements prévus par la résolution 1701 du Conseil de sécurité, adoptée à la suite de la guerre de 2006 entre Israël et le Hezbollah. Ce mandat, toujours en vigueur aujourd'hui, a profondément renforcé le rôle de la FINUL en lui confiant notamment la surveillance de la cessation des hostilités et l'accompagnement du déploiement de l'armée libanaise dans le sud du pays.

Déployée depuis 1978, la FINUL est chargée de surveiller la cessation des hostilités, d'accompagner l'armée libanaise dans le sud du pays et de contribuer au maintien de la paix le long de la frontière israélo-libanaise. La mission compte actuellement plus de 10 000 Casques bleus issus de plusieurs dizaines de pays contributeurs. Mais face à l'intensification des affrontements depuis octobre 2023, la mission onusienne se retrouve dans une position de plus en plus délicate. Plusieurs bases de Casques bleus ont été touchées ces derniers mois, tandis que les opérations militaires compliquent considérablement les déplacements et les activités de surveillance de la mission. Depuis son déploiement, plus de 300 membres de la FINUL ont perdu la vie dans l'exercice de leurs fonctions. Ces derniers mois encore, plusieurs Casques bleus, notamment français et indonésiens, ont été tués ou blessés dans des incidents liés aux affrontements dans le sud du Liban.

Au fil des années, la mise en œuvre du mandat de la FINUL a régulièrement été entravée par les violations répétées de la Ligne bleue, les restrictions imposées aux patrouilles onusiennes, la présence d'acteurs armés non étatiques au sud du Liban ainsi que par les tensions régionales persistantes.

L'ONU insiste néanmoins sur l'importance de maintenir une présence internationale dans la région afin d'éviter une escalade incontrôlée. Pour de nombreux observateurs, la FINUL demeure aujourd'hui l'un des rares mécanismes de dialogue indirect entre les différentes parties présentes sur le terrain.

d'une transition coordonnée avec les autorités libanaises. Une perspective qui suscite des inquiétudes au sein de l'ONU et de plusieurs États membres, alors que la situation sécuritaire au sud du Liban demeure particulièrement fragile.

Dans un contexte régional particulièrement instable, les Nations unies continuent d'appeler à une désescalade immédiate et à la protection des civils des deux côtés de la frontière.

Ihssan El Melcaoui

RETOUR SUR EVENEMENTS



Staffan de Mistura rencontre les étudiants de l'université UCLouvain Saint-Louis à Bruxelles

Diplomate de premier plan et grand artisan de la médiation internationale, Staffan de Mistura a consacré sa carrière à faire dialoguer des acteurs opposés au cœur des conflits les plus complexes. Ancien envoyé spécial des Nations unies pour la Syrie et actuel envoyé personnel du Secrétaire général de l'ONU pour le Sahara occidental, Staffan de Mistura est venu échanger ce 11 mai avec les étudiants de Saint-Louis sur l'avenir du multilatéralisme et le rôle de l'ONU dans la recherche de la paix et du dialogue entre nations.

Il a rappelé que l'Organisation des Nations Unies ne peut être considérée comme responsable des échecs diplomatiques ou des conflits non résolus. L'ONU reste en effet avant tout un cadre institutionnel dépendant de la volonté politique de ses États membres. Ce sont les gouvernements qui votent les résolutions, financent les opérations, décident des sanctions, exercent leur droit de veto et déterminent jusqu'où l'organisation peut agir. Lorsque les grandes puissances privilégient leurs intérêts stratégiques nationaux, bloquent des décisions ou refusent des compromis, l'ONU se trouve paralysée malgré les instruments juridiques et diplomatiques dont elle dispose. Parler d'un « échec de l'ONU » masque souvent une réalité plus profonde : l'incapacité ou le manque de volonté des États membres à coopérer réellement pour défendre les principes qu'ils ont eux-mêmes inscrits dans la Charte des Nations unies.

C'est pourquoi la diplomatie et la médiation restent des outils essentiels pour éviter que les conflits ne dégénèrent davantage et pour ouvrir la voie à une solution politique durable. Staffan de Mistura insiste sur le dialogue, l'écoute et la capacité à réunir des



par la capacité à réduire la souffrance humaine, protéger les civils, garantir l'accès humanitaire ainsi que prémunir les populations du pire.

Christine Van Nieuwenhuyse



Le concours d'éloquence d'APNU Jeunes

Le samedi 7 mars 2026, l'équipe projet d'APNU Jeunes (Section Jeunes - Association pour les Nations Unies) a eu le plaisir d'organiser leur toute première édition du concours d'éloquence, un moment fort, placé sous le signe de l'engagement, de la réflexion et du pouvoir des mots. Au total, 7 candidat·e·s ont été sélectionné·e·s pour cette première édition, chacun·e apportant une perspective unique et inspirante.

[Lien vers l'article complet](#)

Rania Bendamy - Responsable Projet & ses membres



APNU Jeunes dans les écoles

Les vendredi 17 avril et lundi 11 mai, les élèves de rhétorique de l'Institut Saint-Luc ont eu l'opportunité d'assister à deux interventions organisées par APNU Jeunes autour du rôle de l'Organisation des Nations Unies et des grands enjeux internationaux contemporains.

À travers des présentations interactives et des échanges avec les élèves, les intervenants ont abordé différentes thématiques telles que les droits humains, la coopération internationale, le maintien de la paix, les objectifs de développement durable ainsi que le rôle joué par les jeunes dans les enjeux mondiaux actuels.



Le 17 avril, l'intervention a été assurée par Manal Kharmach et Chaima Saidi.

Le 11 mai, Charlotte Delattre et Ayman Kassousse étaient accompagnés de Geert Deserrano, administrateur à l'APNU, spécialiste des projets de développement et de la diplomatie belge.

Ces rencontres ont permis aux élèves de poser leurs questions, de débattre et de mieux comprendre le fonctionnement des institutions internationales ainsi que les défis auxquels le monde fait face aujourd'hui.

Les membres d'APNU Jeunes ont particulièrement apprécié l'intérêt, la participation et la curiosité des élèves tout au long des interventions.

Manal Kharmach : *« C'était un réel plaisir de pouvoir échanger autour des thématiques onusiennes avec les élèves de rhéto. Voir des jeunes aussi informés, curieux et intéressés par les enjeux internationaux est très encourageant pour l'avenir. La jeunesse de demain est bien préparée, et cela nous donne beaucoup d'espoir pour la suite ! »*

Chaima Saidi : *« J'ai énormément apprécié cette rencontre avec les élèves de rhéto de l'Institut Saint-Luc. Les échanges autour des différents sujets abordés ont été particulièrement riches et ce fut un vrai plaisir de découvrir leurs réflexions et leurs points de vue. La séance s'est terminée par un mini MUN durant lequel les élèves se sont montrés très impliqués. Leur enthousiasme et leur participation ont rendu cette expérience à la fois dynamique et enrichissante. Une expérience que je réitérais avec grand plaisir ! »*

Charlotte Delattre : *« J'ai particulièrement apprécié cet échange actif avec les étudiants de rhétorique. Ce fut une classe chaleureuse et ouverte à la participation dans le cadre de l'activité consacrée à la simulation onusienne! A refaire ! »*

Ayman Kassousse : *« Un grand merci pour cette opportunité ! L'expérience a été super chouette. Cela m'a vraiment fait plaisir de replonger dans l'univers du secondaire et les échanges avec les élèves étaient top. Une expérience à refaire sans hésiter ! »*

APNU Jeunes remercie chaleureusement Monsieur Guillaume Vaneukem ainsi que l'Institut Saint-Luc pour leur accueil et leur confiance dans le cadre de cette collaboration.

APNU Jeunes

EVENEMENTS A VENIR



Conférence sur le rôle de la FINUL : un événement commun du GRIP et de l'APNU

Le **1er juin 2026 à 18h30**, le GRIP (Groupe de Recherche et d'Information sur la Paix et la Sécurité) et l'APNU (Association pour les Nations Unies) organiseront une conférence sur le thème : « **Comment l'adaptation de la FINUL révèle-t-elle les limites du maintien de la paix onusien ?** ». Cet événement se tiendra à **Mundo Madou, 7/8 avenue des Arts, 1210 Bruxelles**.

La nouvelle édition de la « Quinzaine de la solidarité », organisée par la Ville de Bruxelles, aura lieu la première semaine d'octobre, et sera consacrée à la thématique du commerce équitable.

Dans ce cadre, l'APNU organisera une conférence intitulée « Comment les Nations Unies défendent un commerce plus équitable dans le monde ».

L'objectif sera de démontrer que l'ONU ne se limite pas à la diplomatie ou au maintien de la paix, mais intervient concrètement dans des domaines tels que les conditions de travail, les échanges internationaux, les droits des producteurs et le développement durable. Des détails sur cet événement paraîtront dans le prochain Bulletin.

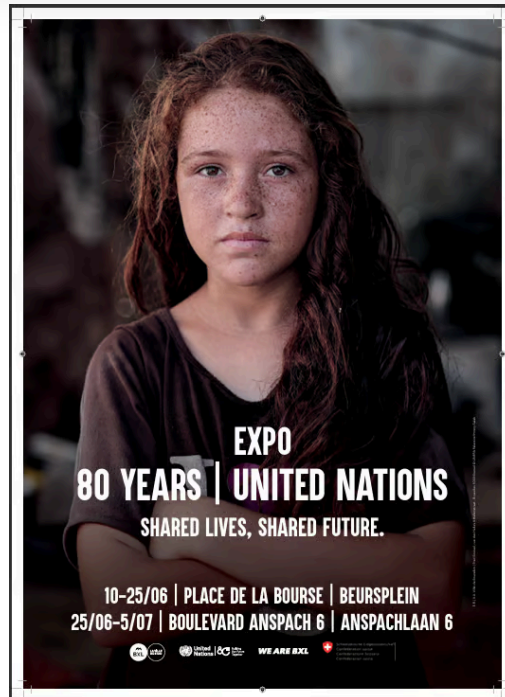
Conférence et colloque d'Amnesty international sur la justice pénale internationale les 3 et 4 juin

Amnesty international organise à Bruxelles les 3 et 4 mars une conférence et un colloque consacrés au rôle des juridictions pénales internationales et à l'avenir de la justice pénale internationale.

Exposition 80 Years United Nations

A l'occasion du 80e anniversaire de l'ONU, les Nations unies et la Ville de Bruxelles organisent une exposition qui se tient à Bruxelles du 10 juin au 25 juin, place la Bourse et ensuite boulevard Anspach (De Brouckère).





Continue de lire



Bulletin d'information APNU | mai-juin 2024

Toute l'actualité de l'ONU en français



Bulletin | mai - juin 2025



SDG FORUM 2025



[Voir plus >](#)



**Association pour
les Nations Unies**

Accueil

Posts

E...

Subscribe

in

f

Instagram icon

© 2026 Association pour les Nations Unies. [Politique de confidentialité](#)

[Conditions d'utilisation](#)

Propulsé
par
beehiiv

